

EN MANCHETTES

OFFRE D'EMPLOI - Responsable de la Maison des jeunes

- ⇒ Animer des groupes de jeunes âgés entre 10 et 17 ans
- ⇒ Organiser des activités de financement et y participer
- ⇒ Tu aimerais te joindre à une équipe dynamique?

Information page 3

CONCOURS HALLOWEEN !!

- ⇒ Concours de dessins
- ⇒ Concours de décoration de maisons

Information pages 4 et 5



Changement d'horaire

NOUVEL HORAIRE

Les horaires du bureau municipal ont changé.

Information page 6

CUEILLETTE DES ENCOMBRANTS

Pour en connaître davantage sur la collecte des encombrants du 13 octobre 2022.

Information page 19

MOT DU MAIRE



Le 3 octobre, allons voter !

Aux quatre ans, à une date connue, la population québécoise est appelée à voter pour élire les dirigeants des quatre prochaines années. On oublie souvent qu'il s'agit d'un privilège que nous avons de pouvoir choisir nos représentants de façon démocratique. Il suffit de regarder ce qui se passe dans de nombreux pays du monde pour savoir que des peuples souffrent de l'absence de démocratie.

J'ai eu la chance de rencontrer plusieurs candidats(es) lors de cette période d'élection pour leur faire valoir divers dossiers importants pour notre municipalité et notre territoire de MRC. Pensons d'abord aux soins de santé : on constate une centralisation des services dans les villes, au détriment des services offerts dans les communautés. Un exemple concret de cette situation : l'arrêt des prélèvements sanguins qui se faisaient au Centre d'accueil, de même que la fermeture de 10 lits au foyer de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Nous perdons des services appréciés et des ressources dans nos communautés. Nous avons exprimé le souhait d'une réelle déconcentration des services de santé. Et, au passage, alléger l'administration de la santé.

Par ailleurs, nous souhaitons véritablement obtenir un changement d'orientation sur la question de l'aménagement du territoire. Notre municipalité a besoin de nouveaux espaces pour la construction résidentielle et nous nous butons à la loi sur la protection du territoire agricole qui nous freine malgré de nombreuses demandes bien documentées de notre part. Qui sont mieux placés que les élus locaux pour savoir où et comment développer notre municipalité ? Après tout, ce sont les élus locaux qui sont imputables face à la population. Et, avec les lois actuelles, nous laissons à des fonctionnaires le loisir de décider ce qui est bon pour nous. ☹ ☹ ☹

Nous soulignons au passage la lourdeur associée à la reddition de compte, de même qu'aux demandes d'informations des ministères. Saviez-vous qu'uniquement pour l'eau potable, nous devons produire 3 rapports distincts ? 2 au provincial et 1 au fédéral. Et que dire des contraintes environnementales liées aux divers travaux ? Non pas que nous préconisons un laisser-aller de notre environnement, mais de laisser la place au bon jugement (le gros bon sens) dans la gestion des divers travaux.

Nous vous invitons ainsi à prendre le temps de vous informer sur les programmes des partis ; d'encourager les jeunes à exercer leur droit de vote. D'encourager les discussions sur ce qui se passe dans la société. La personne qui sera élue sera d'abord le représentant ou la représentante des préoccupations des citoyens du comté de Champlain à l'Assemblée nationale. C'est en soi, un rôle très important qui mérite qu'on s'y attarde !

Le remplacement du ponton du rang Sainte-Marguerite

Un petit mot pour mentionner que les travaux du rang Sainte-Marguerite vont bon train. Malheureusement, la pluie importante du 14 septembre dernier a provoqué un débordement du canal de dérivation et a inondé une section du chantier. Il aura donc fallu attendre que l'eau baisse naturellement avant de s'assurer de la dérivation du cours d'eau. Les équipes sur place ont travaillé fort pour reprendre le temps perdu par cet événement. Les prochaines étapes consisteront à faire le remblai de la tranchée ainsi que les empièvements en aval et en amont du tuyau dont le diamètre est de 4,3 mètres.

Si tout va bien, nous devrions n'avoir connu qu'un retard de quelques jours en lien avec ce chantier. Nous anticipons toujours une réouverture du chemin au cours du mois d'octobre.

Au plaisir de vous retrouver bientôt !

Guy Veillette, maire

Votre conseil municipal

Guy Veillette, maire

Catherine Bourget siège # 1	Nathalie Jacob, siège # 2
Michel Larivière, siège # 3	Jocelyn Cossette, siège # 4
Kim Mongrain, siège # 5	Gilles Gauthier, siège # 6

OFFRE D'EMPLOI - Responsable de la Maison des jeunes

PRINCIPALES FONCTIONS

- Assurer la sécurité des jeunes (surveillance et animation);
- Animer des groupes de jeunes âgés entre 10 et 17 ans;
- Effectuer des transactions monétaires (cantine);
- Organiser des activités de financement et y participer;
- Établir un tableau mensuel des activités, entretenir les lieux et toutes autres tâches connexes;
- Communiquer tout problème survenu au directeur général de la municipalité;
- Rédiger un rapport d'achalandage et de participation à la fin de la saison.



EXIGENCES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- ⇒ **Description des compétences** : la personne recherchée doit aimer être en contact avec des jeunes âgés entre 10 et 17 ans. Avoir une bonne capacité de communication, d'écoute et de gestion de conflits, faire preuve d'initiative et de créativité. Formation en premiers soins est un atout.
- ⇒ **Qualités recherchées** : responsable, autonome, prévenant, honnête, ponctuel, dynamique, créatif, fiable et juste.
- ⇒ **Précisions** : être âgé de 18 ans et plus, travail principalement de soir et les fins de semaine, avoir un horaire flexible.
- ⇒ **Salaire offert** : à discuter
- ⇒ **Nombre d'heures par semaine** : variable entre 15 et 25 heures par semaine
- ⇒ **Durée de l'emploi** : 5 mois (saisonnier)

POUR POSTULER :

Par la poste : 353, rue Notre-Dame

Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0

Par courriel : municipalite@saint-narcisse.com

En mentionnant : **Poste - responsable de la Maison des jeunes**





Tu es âgé entre 5 ans et 17 ans ?
Que tu sois artistique ou un peu moins et
tu veux démontrer ta créativité ?
Ce concours est pour toi !

Les dessins seront évalués en deux catégories :

#1: 5 ans à 12 ans

#2 : 13 ans à 17 ans



PRIX

#1 : Une randonnée équitation (1 adulte/1 enfant)

#2 : 50.00 \$

Tu as jusqu'au 31 octobre pour faire parvenir ton dessin au bureau de la municipalité.

353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse, G0X 2Y0

Pour informations, tu peux téléphoner
au 418-328-8645 poste 2221

HALLOWEEN - Concours décoration de maisons

MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



Pour participer, rien de plus simple :
Inscrivez-vous avant le 31 octobre 2022

Envoyez vos noms et coordonnées complètes ainsi qu'une photo par courriel à : municipalite@saint-narcisse.com

Pour informations, vous pouvez téléphoner
au 418-328-8645 poste 2221



1er prix : *Carte-cadeau de 100\$

2e prix : *Carte-cadeau de 75\$

3e prix : *Carte-cadeau de 25\$ ou
une location de costume (des
costumes au bureau municipal)

* Carte-cadeau chez un commerçant de votre choix à Saint-Narcisse

Halloween
PARTY



PERMIS, CERTIFICAT ET DÉCLARATION DE TRAVAUX



Vous avez besoin d'un permis ou de renseignements concernant des travaux de construction, rénovation ou de démolition ?

Vous désirez des informations en matière d'urbanisme et environnement ?

Communiquez avec l'inspecteur municipal en bâtiment et en environnement, monsieur Sébastien Blanchette. Il se fera un plaisir de vous aider.

Vous pouvez le joindre au bureau municipal : les lundis et mardis entre 8 h et 16 h 30.
et les vendredis entre 8 h et 13 h.

Par téléphone : **418-328-8645 poste 2224**

Par courriel : [**inspecteur@saint-narcisse.com**](mailto:inspecteur@saint-narcisse.com)



NOUVEL HORAIRE

À compter du 3 octobre prochain, les heures d'ouverture du **BUREAU MUNICIPAL** seront :

Lundi au jeudi : de 8 h à 12 h
de 12 h 30 à 16 h

Vendredi : de 7 h à midi

ABRIS ET CLÔTURES À NEIGE



À partir du **1^{er} octobre**, il sera possible d'installer les abris d'auto et les clôtures à neige pour l'hiver. Il faut toutefois respecter certaines conditions :

L'abri d'auto doit être localisé dans une cour latérale et dans son prolongement de la cour avant. Il peut sinon être localisé dans une allée de circulation menant à un garage.

L'implantation de l'abri doit respecter les distances minimales suivantes :

- 1 mètre de la bordure intérieure du trottoir ou de la chaîne de rue ou 2 mètres de la ligne avant s'il n'y a pas de trottoir ni de chaîne de rue.
- 1.5 mètre des lignes latérales et ligne arrière du terrain.

Au sujet des clôtures à neige, elles peuvent être implantées dans les cours latérales et cour arrière des terrains. Si vous désirez en mettre dans votre cour avant, la clôture ne doit servir qu'à protéger les arbres et arbustes.

RÈGLEMENT SUR LA DISPOSITION DES EAUX PLUVIALES

Depuis 2011, un règlement municipal encadre la disposition des eaux pluviales. Il est notamment mentionné dans l'article 3 de ce règlement que tous les propriétaires d'immeubles qui sont desservis par le réseau d'égout municipal ont l'obligation d'acquiescer et d'installer une soupape de sûreté (clapet anti-retour) afin d'éviter tout refoulement des égouts à l'intérieur des bâtiments.

La municipalité n'est donc pas responsable des dommages causés à un immeuble ou à son contenu par suite d'inondation causée par le refoulement des eaux d'égout.

La soupape de sûreté doit être acquise et installée suivant les exigences du *Code de plomberie* du Québec et du *Code national du bâtiment*.

Païement de votre compte de taxes sur « AccèsD » - Procédure



Païement par Internet

Utilisez le numéro de matricule comme numéro de compte en prenant soin d'inclure seulement trois zéros à la fin.

Nous vous recommandons de vérifier à nouveau si votre matricule est identique à celui inscrit sur votre compte de taxes, afin de vous assurer que votre paiement nous parvienne correctement. Il est de votre responsabilité de vérifier que le paiement a bien été reçu par la municipalité.

Modes de paiement acceptés : Accès D - Interac - Chèque - Comptant

Il est possible de payer vos taxes directement au bureau municipal.



Date d'échéance de paiement :

- 1er octobre 2022



CLIN D'ŒIL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Dimanche le 2 octobre, tous les paroissiens et visiteurs sont invités à visiter la Maison Dupont de 11 h 30 à 15 h.

Un vin d'honneur vous sera servi à l'entrée suivi d'une visite guidée. Venez admirer ce joyau de notre paroisse, cité monument historique.

Bienvenue à tous!

La Société d'histoire de Saint-Narcisse

CLIN D'ŒIL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Dimanche, le 16 octobre, un dîner-conférence aura lieu au centre communautaire Henri St-Arnaud.

Après le vin à l'entrée, un buffet froid vous sera servi, suivi de l'A.G.A. de la Société d'histoire.

M. Guy Parent, maître généalogiste agréé, natif de Saint-Narcisse, donnera une conférence sur les migrations de gens de notre paroisse vers les États-Unis au début du siècle dernier.

Le prix de ce dîner-conférence est fixé à 25 \$.

Veuillez confirmer votre présence avant le 8 octobre à :

Jocelyne Quessy : 418-328-3405

Lise St-Arnaud-Veillette : 418-328-8570

Mariette Jacob : 418-328-3768



Ateliers offerts au Centre d'action bénévole de la Moraine

Musclez vos méninges

Musclez vos méninges est un programme de vitalité intellectuelle pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Ces ateliers offerts gratuitement ont soulevé l'enthousiasme des participants qui les ont suivis à ce jour.

Une série d'ateliers de 5 semaines débutera à l'automne (date à déterminer)
si l'évolution de la pandémie le permet.

Si vous avez de l'intérêt pour ces ateliers, s'il vous plait veuillez communiquer avec l'équipe du **Centre d'action bénévole de la Moraine** dès maintenant
au **418-328-8600**, car les places seront limitées.

Maintenir la vigueur de ses facultés mentales est très important puisque cela a un impact majeur sur le maintien de l'autonomie et la qualité de vie.

Ateliers d'échange et de croissance personnelle

La croissance personnelle inclut trois dimensions de la vie humaine : le physique, la psyché et la dimension spirituelle. Lors des rencontres, nous échangeons sur les dimensions suivantes : la psyché et la spiritualité. Chaque bloc d'atelier comprend quatre rencontres.

Si vous désirez faire partie du groupe de rencontres qui se dérouleront au **Centre d'action bénévole de la Moraine** et qui **débuteront à l'automne**,
veuillez téléphoner au **418-328-8600**.

511 rue Massicotte
Saint-Narcisse (QC)
G0X 2Y0

SOIRÉE HALLOWEEN

VENDREDI 28 OCTOBRE 2022 DÈS 18 h

Le comité du Noël des enfants vous invite à une soirée « **spécial Halloween** ». Parents, amis et enfants sortez vos plus beaux costumes pour l'événement.

Lieu : Centre communautaire Henri St-Arnaud, rue Place du centre, Saint-Narcisse

Dès 18 h : Chasse au trésor, coloriages et autres jeux.

À 19 h : Tirages parmi les enfants ET les adultes qui seront costumés

Vers 19 h 10 : Projection d'un film. Vous pouvez apporter vos chaises de camping, couvertures, ect., bref, mettez-vous à l'aise.

Il y aura nourriture et breuvages en vente sur place.

À bientôt !!!

Tous les profits iront pour le Noël des enfants de Saint-Narcisse.



Décorations de Noël

Le comité d'embellissement planifie les décorations de Noël.

Nous sommes à la recherche de guirlandes de sapinage. Si vous en avez et que vous ne vous en servez plus, nous les prendrons avec plaisir. Vous pourrez alors les apporter au bureau municipal.

Merci de votre collaboration!

Céline Gervais,
Responsable du comité d'embellissement



Dernier marché de la saison 2022

Le 2 octobre



- Plus de 22 producteurs et artisans locaux!
- Vente de garage communautaire!



C'est le temps de faire vos réserves des meilleurs produits de la région!



Au Marché champêtre, vous trouverez de bons légumes, du miel, des fleurs, des produits maison, des livres, des vêtements, des articles mode, des savons, de la viande, des articles déco et plus encore!

La vente de garage et le Marché champêtre auront lieu beau temps, mauvais temps.

↪ 10 h à 15 h, place de l'Agora

(En cas de mauvais temps, les deux événements se dérouleront au Centre communautaire Henri St-Arnaud.)

On se voit au marché !

Votre comité organisateur
Annabelle, Éliane et Josiane



L'achat local; une douce
saveur d'entraide!

AFEAS ST-NARCISSE

PARTIE DE CARTES



**MARDI LE 11 OCT
à 13h30**

**Salle Municipale
300 rue Principale**

SAINT-NARCISSE

ENTRÉE: 5.00\$

BIENVENUE!

Jocelyne Saucier

info 418-328-0336



FADOQ SAINT-NARCISSE

La saison de la pétanque 2022 est maintenant terminée. Tous les lundis et mercredis, une moyenne de 20 personnes pratiquent ce sport et se réunissent pour fraterniser.



Merci et espérant de tous vous revoir l'an prochain.

Solange Boutet, présidente



Dîner le 20 octobre 2022,
au Centre communautaire,
suivi du bingo
et des jeux de société.

Heure : Midi

Tarif : 12 \$ / personne

LE COMITÉ FADOQ

Solange Boutet, présidente

418-328-3961



Du 5 octobre au 9 novembre 2022

Cours d'ordinateur :
à la découverte de Microsoft Word

De 9 h 30 à 12 h 30

Tarif : gratuit

Où : au centre communautaire

Pour information : **Solange Boutet**
418-328-3961



ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Prendre soin
de **SOI**
tout en prenant soin
de **L'AUTRE !**

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390

POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457

info@aidantsvalleebatiscan.org 🌐 www.aidantsvalleebatiscan.org

SERVICES OFFERTS

Formations
Conférences
Écoute
Café-jasette
Référence et information
Activités diverses
Répôt à domicile

PROGRAMMATION OCTOBRE 2022 VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!

Café-rencontre « Hommage à des êtres chers »

Nous avons tous perdu quelqu'un (ou un animal) qui nous manque et à qui on aimerait dire quelques mots. Partager ensemble comment était cette personne, ce qui vous manque d'elle ou ce qu'elle a laissé de son passage sera des plus bénéfiques pour tous. Nous ferons ensemble un petit rituel qui commémorera leur absence.

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

En présence à 13 h 15

Le mardi 4 octobre à Saint-Luc au local 217

Le jeudi 20 octobre à Sainte-Thècle

En virtuel (# réunion zoom 206 588 1781)

Le lundi 17 octobre à 9 h 30

Le lundi 24 octobre à 13 h 15



Aider sans s'épuiser « Reconnaître ses limites »

Dans cet atelier, la reconnaissance de vos limites sera au cœur des interactions et de l'apprentissage. Afin de se respecter et de prendre soin de soi, il est primordial de connaître ses limites et de les faire respecter.

Jeudi le 6 octobre à 13 h 15

Sainte-Thècle (local 217)

Mardi 25 octobre à 13 h 15

Saint-Luc-de-Vincennes (2^e étage)



Repas-échange

Nous vous invitons à venir partager un repas ensemble au restaurant afin de sortir de la routine et passer un bon moment. Ce sera l'occasion de rencontrer d'autres personnes qui peuvent avoir des réalités semblables à la vôtre. Les frais de repas sont à la charge du participant.

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

Mardi 11 octobre à 11 h 30

Pizzeria Mont-Carmel

3331, route 157, Mont-Carmel

Jeudi le 13 octobre à 11 h 30

Restaurant chez Ti-Poil

392, route 153, St-Tite



Conférence « Planification de la perte d'autonomie »

Comment prévoyez-vous vivre vos vieux jours? En avez-vous déjà discuté? Cette conférence a pour but d'amorcer les réflexions qui s'imposent et vous préparera à toute éventualité. Pour vous et vos proches, c'est une opportunité à ne pas manquer!

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

Jeudi 27 octobre à 9 h 30 (accueil 9 h 15)

660, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes

Conférence, dîner et activité 20\$ (fin 14 h)

→ Date limite d'inscription: le 24 octobre

Autobus partant de Sainte-Thècle disponible.

Possibilité de seulement assister à la conférence.



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
Contactez-nous pour vous inscrire au **1 855 284-1390** (sans frais) ou
par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com
Sainte-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)
Saint-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2^e étage)





MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX INC.

100 rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade, G0X 2J0, Tel: (418) 325-2120

Halte pouspons

5-12 et 26 octobre, La Pérade – 9 h 30 à 11 h 30 Les places sont limitées, les appels de réservation doivent être faits le jeudi précédent la journée de halte. Pour les enfants 9-18 mois.

Y'APP – Y'a personne de parfait

11 octobre – Saint-Narcisse

Série de 6 rencontres pour discuter de nos réalités et défis de vie familiale. Garderie simultanée sur place.

Case départ

13 octobre, La Pérade – 13 h Série de 7 rencontres offertes aux parents d'enfants 0-5 ans servant à démystifier et à poser les fondements d'un encadrement positif dans votre foyer.

Cafés-rencontres

17 octobre Saint-Maurice, 18 octobre Saint-Narcisse et 19 octobre La Pérade – 9 h 30

CLEFS de la réussite

17 octobre, La Pérade – 15 h 15 à 17 h

Série de 5 ateliers d'aide aux devoirs et leçons pour les enfants de l'école Madeleine-de-Verchères. Vos enfants pourront, à travers différents jeux pédagogiques, apprendre de façon ludique.

Papa en action – grand bal d'Halloween

28 octobre, La Pérade – 17 h 30 à 20 h

Les papas sont invités à profiter d'une soirée film/pizza/disco avec leurs enfants. Concours de déguisement, jeux thématiques et une tonne de plaisir seront au rendez-vous.

Explore avec papa

Testez nos « kits » d'expérience clé en main. Les papas nous partageant leurs photos de l'expérience avec leurs enfants se rendent éligibles au tirage mensuel.

Consultez la page Facebook *Maison de la famille Des Chenaux* pour transmettre votre inscription et pour plus d'informations.



Ouvert tous les mercredis
De 10 h à 12 h, 14 h à 16 h et de 18 h à 20 h

Nous voici déjà à l'automne où on prend le temps d'observer de magnifiques paysages colorés! C'est aussi une période où on aime s'installer bien au chaud dans notre maison avec de la bonne lecture!

Profitez du mois d'octobre pour participer à la Chasse aux abonnés : en devenant un nouvel abonné ou en renouvelant votre abonnement, vous serez éligible à notre concours. Celui-ci se tiendra du 1^{er} au 31 octobre 2022. Il est offert aux membres (de tous âges) des bibliothèques du Réseau CQLM. Les gagnant(e)s remporteront l'un des trois prix suivants :

1 ^{er} prix –	Casque de réalité virtuelle Meta Quest 2 de 128 Go avec manettes Touch, d'une valeur de 530 \$;	
2 ^e prix –	Montre intelligente Fitbit Versa, d'une valeur de 230 \$;	
3 ^e prix –	Haut-parleur intelligent Google Nest, d'une valeur de 130 \$.	

Votre abonnement vous permet aussi d'**accéder gratuitement** à plusieurs services en ligne : **Abracadabra** (développer des compétences en lecture et écriture des enfants du primaire), **Toutapprendre.com** (proposer des centaines de cours en ligne selon vos intérêts), **MesAieux.com** (retrouver vos ancêtres), la revue Protégez-vous, **Pressreader** (service illimité de journaux et magazines de partout dans le monde) et accéder **aussi au Prêt numérique** (vaste sélection de livres).

A chaque 6 mois, on vous parle de l'échange de livres (800 livres et plus) que nous recevons de notre réseau CQLM et la même quantité que nous retournons à d'autres bibliothèques du même réseau. **Alors, quel est le but de celui-ci?** Il permet de renouveler de façon continue **notre collection locale** (cote des livres en jaune) en ajoutant une partie de **la collection déposée de CQLM** (cote blanche). Dans notre collection locale (*qui est permanente*), vous remarquerez qu'il y a plus de séries de livres (plus d'un tome) pour les romans tandis que dans la collection de CQLM, les romans sont régulièrement qu'un seul tome. Ainsi, vous avez la chance de connaître les œuvres d'autres auteurs ou autrices! **A partir du mercredi le 5 octobre**, vous pourrez aussi choisir parmi ces livres variés **qui couvrent également les documentaires adultes et la catégorie jeunesse (albums, BD, romans et documentaires)**.



Je vous réitère l'invitation à venir vous joindre à notre équipe de bénévoles! En augmentant notre nombre, nous pourrions offrir davantage de services à nos citoyens! *Une bibliothèque joue un rôle essentiel dans un village et c'est l'implication de nous, les membres (10 bénévoles qui font 2hrs/semaine, cela donne 20 hrs/semaine) qui permet de la rendre dynamique et répondre à nos besoins!* Si vous désirez en discuter, contactez-moi directement au (418) 328-0124 ou par courriel biblio001@reseaubibliocqlm.qc.ca



Louise Martineau (coordonnatrice) et toute l'équipe de bénévoles!



PRÉSENTE

*ÉMILE
BILODEAU*

GRANDEUR MATURE

14 OCTOBRE 2022 | SALLE DENIS-DUPONT À SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

BILLETS EN VENTE 36 \$ TAXES INC. | SUR [LEPOINTDEVENTE.COM](https://lepointdevente.com)

En première partie : Rosalie Ayotte, participante à Star Académie 2021



Société d'horticulture des Chenaux

Conférences 2022-2023 **de 19h à 21h**



Mercredi 5 octobre 2022

Salle municipale de St-Maurice, 2431 Rang St-Jean

Un survol : « De la semence à la récolte »

Josée de Passion nature, de St-Maurice

Mercredi 2 novembre 2022

Salle municipale de Batiscan, 181 rue de la Salle,

« *Les plantes d'intérieur* »

Émilie Gabias, Floriculture Gauthier, Trois-Rivières

Mercredi 7 décembre 2022

Souper du terroir au Boisson du Roy à Ste-Anne-de-la-Pérade
(contribution à déterminer)

Mercredi 1^{er} février 2023

Salle municipale de St-Narcisse, 300 rue Principale

Découverte de la Fabrique gourmande et dégustations

Isabelle Magny de La Fabrique Gourmande de St-Narcisse

Mercredi 1^{er} mars 2023

Salle municipale de St-Maurice, 2431 Rang St-Jean

« *Les semis* » avec Yves Gagnon, Premier semencier artisanal du Québec,
des Semences Du Portage

Mercredi 5 avril 2023

Salle municipale de Batiscan, 181 rue de la Salle

« *Le procédé de la fabrication du lait biologique* »

Daniel Lampron de la Ferme Lampron et fils de St-Boniface

Mercredi 3 mai 2023

Salle du Tricentenaire de Champlain, 961 rue Notre-Dame Est

« *Prise de conscience sur les pesticides et pistes de solutions* »

Louis Robert, agronome retraité du ministère de

l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Mercredi 31 mai 2023

Salle municipale de St-Narcisse, 300 rue Principale

Échange de plantes et Encan (activité de financement)

La carte de membre annuelle est de 20 \$ par personne ou 30 \$ par couple.

Elle est en vente en début de conférence.

Pour information: Lauraine Gauthier, présidente 418-328-8157

(Règlement 2019-119) MRC des Chenaux

Encombrant autorisés

Une limite de 6 articles, d'un poids maximum de 100 kilogrammes sont autorisés par immeuble lors de la collecte des encombrants.

Les encombrants autorisés dans la collecte sont de manière non limitative :

- ⇒ le mobilier tels que bureaux, sofas, fauteuils, commodes, bibliothèques, matelas, sommiers, électroménagers (exempts de gaz réfrigérants);
- ⇒ les appareils et articles domestiques tels que les toilettes, lavabos;
- ⇒ les branches de moins de 3 centimètres de diamètre et 1,2 mètre de longueur, attachées en fagots de moins de 22 kilogrammes;
- ⇒ les tapis et prélat coupés en bandes de 4 pieds maximum et attachés solidement en rouleau de 1 pied de diamètre maximum;
- ⇒ les piscines et jouets pour enfants, les toiles et tôles de piscines en bandes de 4 pieds maximum et attachées solidement en rouleau de 1 pied de diamètre maximum;



Matières résiduelles non autorisées

Il est défendu à toute personne de déposer en bordure de rue pour la collecte des encombrants :

- ⇒ des matières résiduelles dans des sacs;
- ⇒ tout produit contenant des halogènes ou des gaz réfrigérants;
- ⇒ des bains et douches;
- ⇒ des pneus;
- ⇒ des pièces de véhicules automobiles et machineries de toutes sortes;
- ⇒ des résidus domestiques dangereux;
- ⇒ des produits électroniques;
- ⇒ des résidus de construction, de rénovation et de démolition;
- ⇒ toute boîte, valise, coffre ou tout autre forme de contenant muni d'un couvercle, d'une porte ou d'un quelconque dispositif de fermeture dans lequel un enfant pourrait s'introduire et rester enfermé, sans avoir au préalable enlevé la porte, le couvercle ou le dispositif de fermeture et tout matériau dont une des dimensions est supérieure à 1,2 mètre;
- ⇒ toutes ordures ménagères, matières recyclables ou organiques tels que les feuilles mortes, les résidus de gazon;

Position des encombrants pour la collecte

Tout propriétaire ou occupant d'un immeuble doit placer ses encombrants destinés à la collecte dans l'entrée charretière de façade ou latérale de sa propriété ou sur terrain adjacent à celle-ci, en bordure de la voie de circulation ou, lorsqu'il y a un trottoir, en bordure de celui-ci, sur le terrain de la propriété suivant l'horaire permis.

Les encombrants doivent être placés à au moins 1 mètre de tout bac ou conteneur. Ils doivent être regroupés et placés de telle sorte qu'ils puissent être ramassés manuellement par les préposés de la MRC ou le fournisseur de services sans que ceux-ci aient à forcer pour les extraire ou les démêler des autres encombrants ou de d'autres matières non admissibles.

Horaire

Tout propriétaire ou occupant d'un immeuble desservi doit déposer les encombrants en bordure de rue suivant l'article 26 pour 5 heures le jour de la collecte. La MRC, ou son fournisseur de services, n'est pas tenue de ramasser les encombrants placés en retard. **Il est défendu à toute personne d'apporter un encombrant en bordure de rue avant 17 heures la veille du jour de la collecte des encombrants de son immeuble.**

Source : Règlement 2019-119 MRC des Chenaux

Site internet: www.saint-narcisse.com
Messagerie: municipalite@saint-narcisse.com

Facebook: **Municipalité Saint-Narcisse**
Téléphone : 418-328-8645

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Un abri d'auto temporaire peut être installé dès le 1er octobre jusqu'au 30 avril.				Le 3e versement des taxes municipales est dû le 1er octobre...		1
2 	3 Conseil 19h30 ÉTAB salle multi	4  Conseil 19 h 30 ÉTAB salle multi	5 Viactive 9 h 30 Salle municipale	6 	7 du 9 au 18 septembre	8
9 	10  Bureau municipal fermé Joyeuse Action de Grâce!	11 	12 Viactive 9 h 30 Salle municipale	13  Collecte des encombrants	14	15
16	17 	18	19 Viactive 9 h 30 Salle municipale	20  FADOQ Dîner- Bingo	21  Date de tombée pour recevoir vos infos	22
23	24	25  Besoin d'un costume pour l'Halloween? Prenez-vous avec Lucie : 418-328-8645 #2221	26 Viactive 9 h 30 Salle municipale	27 	28	29
30	31  Joyeuse Halloween			Veuillez nous faire parvenir les dates de vos activités pour la confection de notre calendrier 2023!!!		

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**

Le personnel municipal

Administratif	Travaux publics	Personnel de soutien
Stéphane Bourassa , directeur général	Guy Trépanier , responsable de l'entretien mécanique	Louise Martineau , responsable bibliothèque
Johanne Ringuette , directrice générale adjointe	Sylvain Quessy , journalier et opérateur	Yves Brouillette , journalier et espaces verts
Lucie Désaulniers , technicienne administrative	Marc Lahaie , journalier et opérateur	Pierre Baril , parc et esp. verts
Sébastien Blanchette , inspecteur municipal	Serge Groleau , journalier et opérateur	David Magny resp. patinoire
		Guy Gervais , directeur Service incendie

**LE MEILLEUR
SE TROUVE CHEZ NOUS!**



ALERTES MUNICIPALES

Afin d'être informé des nouvelles importantes et des alertes, inscrivez-vous sur notre site Web à l'adresse suivante :

www.saint-narcisse.com